



Strasbourg, le 8 mars 2006

CDL-JU(2006)004Prog
Fr. seul

CCS 2005/08

COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA DÉMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

en coopération avec la

Cour constitutionnelle de la République d'Arménie
Association internationale de droit constitutionnel
Conférence des organes du contrôle constitutionnel des pays de la jeune
démocratie
Centre de droit constitutionnel de la République d'Arménie

CONFERENCE CONSACRÉE A LA
X-ème ANNIVERSAIRE DE L'ADOPTION DE LA
CONSTITUTION
DE LA RÉPUBLIQUE D'ARMENIE
ET
L'INSTAURATION DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

«LES PRINCIPES DU DROIT ET LES RÉALITÉS
POLITIQUES DANS L'EXERCICE DU CONTRÔLE
CONSTITUTIONNEL»

Erevan, Arménie, 29 septembre – 2 octobre 2005

PROGRAMME

Vendredi 30 septembre

- 09.00-10.00** Continuation d'enregistrement des participants de la Conférence
10.00-10.30 Ouverture des travaux de la X-ème Conférence internationale d'Erevan

Allocution d'ouverture

G. Haroutunian, Président de la Cour Constitutionnelle de la République d'Arménie,

Allocutions de bienvenue

R. KOTCHARIAN, Président de la République d'Arménie
G. BUQUICCHIO, Secrétaire de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe
L. WILDHABER, Président, Cour Européenne des Droits de l'Homme
Ch. SAUNDERS, Présidente, Association internationale du droit constitutionnel

10.30 - 10.35 Pause

10.40 - 11.30 **Première session: Cour constitutionnelle dans les rapports avec les autres branches du pouvoir et les tribunaux internationaux**

Présidée par Madame Ch. SAUNDERS, Présidente de l'Association internationale de droit constitutionnel

Responsabilité du pouvoir public en tant que standard d'État de droit (dilemme de la responsabilité du fait des lois)

Marek SAFJAN, Président, Tribunal constitutionnel de Pologne

Le poids des considérations extra-juridiques dans les décisions du juge constitutionnel

Pierre MAZEAUD, Président, Conseil constitutionnel de France

La protection des bases constitutionnelles des pouvoirs publics et des droits politiques des citoyens dans la pratique de la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie

Valéri ZORKIN, Président, Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie

11.30 - 12.00 Pause café

12.00 – 13.30 Continuation des rapports et de la discussion

Mise en œuvre des décisions des Cours constitutionnelles

Miroslav WIRZYKOVSKI, Membre du Tribunal constitutionnel de Pologne; Membre de l'Association internationale de droit constitutionnel (AIDC)

Les lois réformées dans le processus judiciaire de la Cour constitutionnelle de Slovaquie

Jan MAZAK, Président, Cour constitutionnelle de Slovaquie

L'importance du droit précédentaire de la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour le droit national

Joni KHETZOURIANI, Président, Cour constitutionnelle de Géorgie

La légalité constitutionnelle - l'objectif commun du fonctionnement de la Cour constitutionnelle et d'autres corps du pouvoir public

Grigori VASSILEVITCH, Président, Cour constitutionnelle de Belarus

Discussion

13.30 - 15.00

Déjeuner.

15.00 - 17.00

Deuxième session: Les principaux problèmes politiques dans la pratique de la justice constitutionnelle

Présidée par Monsieur Pierre Mazeaud, Président du Conseil constitutionnel de France

La justice constitutionnelle et la politique dans la pratique italienne

Guido NEPI MODONA, Vice-Président, Cour constitutionnelle d'Italie

Le rôle des Cours constitutionnelles dans la résolution des crises politiques

Didier MAUS, 1^{er} Vice-Président de l'Association internationale du droit constitutionnel; Membre du Tribunal constitutionnel d'Andorre; Membre du Conseil d'Etat de France

La Cour suprême d'Israël: Le paradigme de la Cour dans le tourbillon de la politique

Claude KLEIN, Membre de l'Association internationale du droit constitutionnel; Président de commission des tables rondes et des congrès mondiaux de de l'Association internationale de droit constitutionnel (AIDC) (Israël), Professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem (CDL-JU(2006)006)

L'avènement des décisions «politiques» dans la pratique de la Cour suprême d'Estonie

Berit AAVFIKSOO, Membre, Cour suprême d'Estonie

Les interventions, les communiqués, la discussion sur les rapports (selon les demandes)

16.00-19.00

Participation d'un part des participants de la Conférence à la table ronde consacrée aux réformes constitutionnelles de la République d'Arménie (Programme séparé)

17.00-20.00

Temps libre

20.00

Réception officielle

Samedi 1 Octobre

09.00 - 13.00 **Troisième session: Les problèmes principaux de l'évolution constitutionnelle et de la justice constitutionnelle dans les pays en état de transition**

Présidée par Monsieur Valéri Zorkin, Président, Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie

L'application du principe de la confiance juridique dans le contexte des transformations sociales et politiques

Ajvars ENDZINS, Président, Cour constitutionnelle de Lettonie

Les tendances principales de l'évolution du constitutionnalisme dans les pays de l'espace post-soviétique

Vladimir CHAPOVAL, Vice-Président, Cour constitutionnelle d'Ukraine

Le rôle des processus constitutionnels dans la transformation post-soviétique

Tigran TOROSSIAN, Vice-président, Assemblée Nationale de la République d'Arménie

Discussion

10.30-11.00 Pause café

11.00-13.00 La continuation des rapports

Certaines déformations juridico-politiques du constitutionnalisme dans les systèmes sociaux en transformation

Gaguik HAROUTUNIAN, Président, Cour constitutionnelle de la République d'Arménie

Le commentaire officielle de la Constitution par la Cour constitutionnelle : la nécessité juridique et les conséquences politiques

Dumitrou POULBERE, membre, Cour constitutionnelle de Moldavie

Discussion

13.00-14.30 Déjeuner

14.30 - 18.00 **Quatrième session: Les débats et les solutions sur les droits particuliers, le résumé des travaux de la Conférence**

Présidée par Monsieur Gianni BUQUICCHIO, Secrétaire de la Commission de Venise

Les débats sur les droits sociaux et économiques, la loi, la politique et l'argent

Cheryl SAUNDERS, Président, Association internationale de droit constitutionnel (CDL-JU(2006)005)

L'importance des requêtes constitutionnelles sur l'assurance du processus judiciaire juste sur les affaires pénales

Zvonko FISER, Juge à la Cour constitutionnelle de Slovénie

Le droit à la justice impartiale comme l'un des principes les plus importantes dans l'exercice du contrôle constitutionnel

Ilma TCHEPANE, membre, Cour constitutionnelle de Lettonie

16.00-16.30 **Pause café**

Discussion

17.30-18.00 **Résumé des travaux de la conférence par les présidents des sessions: Ch. Saunders, P. Mazeaud, V. Zorkin, et G. Buquicchio,**